

La Chambre d'agriculture du Gers exige la suspension de l'abattage pour la tuberculose dans le Gers



La Chambre d'agriculture du Gers exige la suspension de l'abattage pour la tuberculose dans le Gers

Communiqué de la Chambre d'agriculture du Gers :

"La Chambre d'agriculture du Gers exige la suspension de l'abattage pour la tuberculose dans le Gers tant que l'État ne sera pas à la hauteur au niveau des indemnités.

Force est de constater l'incompétence totale des services de l'État sur l'indemnisation dans la gestion du dossier de la tuberculose bovine, encore aujourd'hui, concernant deux éleveurs du département du Gers.

La Chambre d'agriculture s'oppose à la mise en place de l'abattage de ces deux taureaux tant que les indemnités ne seront pas à la hauteur des pertes financières subies par nos éleveurs.

Il est inadmissible après plusieurs cas de tuberculose que les services départementaux de la protection des populations (DDETSPP 32) ne soient toujours pas en capacité d'indemniser les pertes financières réelles aux éleveurs face aux abattages préventifs qu'ils leur imposent dans la gestion de la maladie de la tuberculose.

Pire encore, on oublie d'informer les éleveurs sur leur possibilité de recours à des expertises afin de perdre le moins d'argent possible, et on se réfugie bien sagement derrière une réglementation nationale vieille comme Crésus, en brandissant la mise en place de contraintes sanitaires si on n'obéit pas sagement.

Face à cette situation qui continue de sévir dans notre département, en tant que président de la Chambre d'agriculture du Gers, j'ai contacté les éleveurs en leur demandant de ne plus répondre à l'État, et que nous devons d'abord obtenir pour eux des indemnités à la hauteur avant de faire abattre ces animaux.

J'ai également prévenu le préfet du Gers qu'il était hors de question d'abattre les deux animaux concernés tant que nous n'aurons pas obtenu une satisfaction des indemnités décentes justes et légitimes reversées à ces deux éleveurs.

Il est hors de question que le principe de précaution fasse subir des dommages financiers à nos agriculteurs et notamment à nos éleveurs. La pression des services de l'État a assez duré, il est grand temps de faire comprendre à celui-ci que les règles du jeu doivent changer."

Lionel CANDELON-BONNEMAISON